



**CHSCT SCN St Germain  
du 31 mai 2016**

L'ordre du jour était le suivant:

1. Élection du Secrétaire adjoint du CHS-CT.
2. Modifications du RI du CHS-CT de Saint Germain en Laye  
Voir PV du 2 juin page 11 Art. 2, 11, 8 et 9.
3. Approbation des PV des CHS-CT du 2 juin et du 10 novembre 2015.  
Relevé de décision du CHS-CT extraordinaire du 24 novembre  
2015.
4. Suivis.
5. RSST et registres.
6. Accidents de travail.
7. DUERP Musée et Domaine.
8. Avis de Vacance de Postes.
9. Déplacements des Personnels/Conditions de travail.
10. Travaux.
11. Concessions Domaine. Toilettes.
12. Formations 2015/2016.
13. Calendrier des CHS-CT 2016.
14. Questions diverses.

**L'ordre des points a été modifié dès l'ouverture de la séance et seuls les 7 points suivants ont pu être abordés ce 31 mai.**

**1. Election du secrétaire adjoint du CHSCT:** M.Taphanel avec abstention SUD.

**2. Modification du RI du CHSCT de St Germain-en-Laye:** approuvé à l'unanimité.

**3. Approbation des PV du 2 juin 2015, 10 novembre 2015 et 24 novembre 2015.**  
Après quelques modifications de détails approbation à l'unanimité.

**4. (ex 9) Déplacements des personnels et conditions de travail.**

Le secrétaire général donne la parole au titulaire FSU, agent chargé entre autres des aménagements. Celui-ci précise qu'il y a eu un groupe de travail, qu'il s'est mal terminé en raison d'une dispersion des thèmes abordés. Il avait été décidé que les groupes de travail seraient thématiques et non un semblant de CHSCT.

**Il y a trois types de déplacements : les agents déjà installés, les agents déplacés provisoirement et les agents déplacés définitivement.**

La discussion s'engage autour de cas particuliers accumulés depuis l'adoption du nouvel organigramme et qui de fait auraient dû être traités lors d'une visite de délégation. L'ISST, Madame Dominique François (remplaçante de Yann Rogier, muté à Pau) fait remarquer qu'il ne faut pas donner de noms.

Le SNAC-FSU s'est particulièrement mobilisé sur ces questions et rappelle qu'il **ne s'agit pas d'une addition de cas personnels mais de déplacements induits par la recomposition des services, la création de pôles et l'adoption du nouvel organigramme le 3 décembre dernier en CT Musées.**

Le secrétaire permanent du CHSCT insiste également pour qu'un calendrier nourri de séances et de visites de délégation, absolument nécessaire, soit mis en place. Le secrétaire général du SNAC-FSU propose de voter une motion pour formaliser ce calendrier.

**Agents déjà installés:** le déplacement des bureaux de 3 conservateurs est acté en séance, de même que le changement de bureau de l'assistante de prévention et de la comptable et l'attribution d'un bureau à la secrétaire de Direction. Ces changements devraient être efficients après le 20 juin.

**Agents à déplacer définitivement :**

- pour le secrétariat : la secrétaire de direction libère la réserve de la bibliothèque où elle s'est installée pour la durée des travaux de façade et s'installe définitivement dans l'ancien bureau du conservateur de la bibliothèque. L'agent comptable s'installera dans cette salle d'archives lorsque celle-ci sera vidée et nettoyée. La technicienne des services culturels et assistante de prévention, chargée du suivi des travaux de façades, s'installera dans le bureau libéré par la comptable.
- la petite salle de réunion sera vidée de ses fonds et restera salle de réunion.
- le SNAC-FSU fait remarquer que le secrétaire général reste dans une impasse de 20 mètres et que partant dans quatre mois à la retraite, son successeur donnera son point de vue sur le devenir de ce bureau à son arrivée.

La responsable du pôle documentaire intervient pour exposer **les problèmes de conditions de travail du pôle documentaire, très dispersé géographiquement.** Elle souhaite rassembler les équipes et les fonds (les archives domaine conservées rue de Pontoise ont déjà été intégrées dans le centre). L'ancien centre de documentation, devenu centre de conservation des archives et l'ancien bureau des OS (qui sera débarassé le 13

juin prochain) doivent rassembler l'ensemble des fonds actuellement dispersés. Les fonds conservés dans les salles d'archives du secrétariat font l'objet d'un tri et d'un classement, en cours. L'idée directrice du projet consiste à regrouper les fonctions conservation et consultation dans le nouveau centre des archives de façon à éviter les déplacements de ses fonds fragiles.

**Cellule récolement.** Intervention de C. Louboutin sur manque du conservateur du département Néo-Bronze qui doit prendre la tête de cette cellule. En attendant, les postes de travail de cette cellule ont été prévus dans le grand bureau du 2e étage, remis aux normes de sécurité cet été (serrure, issue de secours) et ce afin de libérer le petit bureau situé immédiatement en face du PC, poste situé avant le contrôle Vigipirate et qui doit absolument être libéré (problème des conditions de travail des agents d'accueil situés à l'entrée du château évoqué en CHSCT 2015). Aucun engagement n'est tenu par la tutelle sur la priorité du recrutement du conservateur Néo-Bronze et encadrement du service récolement. **Il existe un blocage sur l'ouverture de cette vacance de poste**, pour lequel C. Louboutin demande des explications à la tutelle.

**Autres déplacements prévus: le bureau de l'encadrement accueil-surveillance** afin de libérer la place de l'extension de la cantine de jour et de réintégrer les agents de surveillance qui utilise de fait un lieu transitoire et peu adapté. Une **étude de programmation et un schéma directeur doivent se mettre en place** pour les espaces non publics et les besoins de fonctionnement du SCN. Cette décision doit être prise lors du prochain Comité de pilotage du SCN. Il n'existe actuellement pas de solution pour cette extension de cantine. Les agents de surveillance restent donc dans leur cantine provisoire.

#### **Déplacements et travaux rue Thiers.**

Le nouvel agent monteur-installateur est installé dans l'atelier menuiserie du sous-sol avec le bureau attenant. L'ancien local photo a été réaménagé pour le poste du menuisier (reste le problème du poste informatique et du téléphone).

Evocation des deux agents du service du développement culturel, qui rejoignent le pôle communication à l'arrière du bureau de direction avec leur machine à impression (mobilité interne). De même, l'agent actuellement déplacé en raison des travaux façade (dans le local photo) devrait rejoindre l'ex-centre de documentation-centre des archives. Le déplacement du poste de travail de la secrétaire de documentation travaillant dans le centre de documentation mais ne souhaitant pas être en contact avec le public est évoqué. Son installation à côté, dans l'ex-local syndical, avec les fonds dont elle aura la charge (albums noirs) pourrait être la solution aux problèmes actuels.

#### **5. Calendrier des séances et des visites.**

Il est donc acté le calendrier suivant de séances et de visites de délégation:

28 juin: une séance supplémentaire pour reprendre l'ODJ non-traité du CHSCT d'aujourd'hui.

12 juillet: prochaine séance de CHSCT.

28 septembre: prochaine séance de CHSCT.

**Visite de délégation sur déplacements de poste de travail le 8 juillet après-midi, la base vie fera l'objet d'une visite de fin de chantier le matin à partir de 10 heures.**

**Une autre visite de délégation est prévue le 20 septembre sur les problèmes et**

## **mesures de sûreté-sécurité, avant la séance CHSCT du 28 septembre.**

Les dernières dates de séances seront prises après le départ du secrétaire général et l'arrivée de son successeur.

Composition de la délégation: une invitation en bonne et dûe forme sera lancée auprès de tous les membres du CHSCT. Le SNAC-FSU demande à ce que tous les agents concernés soient prévenus de ces visites.

**6. Accidents du travail :** il est nécessaire de prévenir les suraccidents. La FSU demande dans quel état sont les vélos, le responsable de la surveillance répond qu'ils sont remplacés par des vélos neufs.

## **7. (ex. 4) Suivis.**

### **Points de suivi issus du CHSCT du 2 juin 2015.**

Le Snac-FSU insiste pour qu'un nouveau **calendrier de réunions intermédiaires** soit mis en place. Il s'agit d'une nécessité légale pour le DUERP et son actualisation. Qui dans ce groupe? les OS, l'assistante de prévention, qui d'autre? A quelle date? Une première date, **le 29 juin dans la petite salle de réunion à 9h30 est retenue pour avancer sur ce dossier. Le point d'adoption du DUERP sera mis à l'ordre du jour de la séance du 12 juillet.**

**Groupe de travail RI:** points à préciser, parties à intégrer (documentation et archives prévu). Par ailleurs le travail du groupe accueil et surveillance n'a pas avancé. Le problème des horaires de la surveillance du domaine reste non résolu. Réunions manquantes. Le Service jardin est également en retard.

Il manque toujours **la phase finale de coordination entre les groupes de travail pour harmoniser la rédaction finale du document qui sera valable pour l'ensemble du SCN.** Il faut qu'il soit adopté en fin d'année 2016 (en CHSCT local, puis en CT spécial Musées).

Un **groupe de travail Fiches de poste et Organigramme fonctionnel** est prévu le mardi 6 septembre, pour présentation du résultat en séance CHSCT du 28 septembre.

Le programme des travaux du CHSCT va être lourd cette année.

**Logements:** la FSU demande qu'un **état des lieux des logements** soit fait pour connaître les priorités de travaux. La FSU avait demandé à Christopher Miles si le MCC avait prévu un budget de mise aux normes des logements, il avait répondu que oui sur le budget 2017. Les travaux toitures sont déclenchés et les assainissements prévus. Une solution de relogement pour gros travaux d'assainissement est prévue avec des logements de rotation (2 logements vides pouvant être occupés pendant les chantiers).

### **Travaux des locaux de travail.**

L'ABF est d'accord pour l'**extension du parking** et la motorisation de la grille d'entrée (400 000 € à trouver). Pour l'extension des **vestiaires femmes (jour et nuit)** et la cantine de nuit, le secrétaire général répond que l'extension est accordée par l'ABF. Les travaux sont en cours pour l'éclairage des salles de repos. Pour la partie sommeil la réflexion est en cours. La réalisation est pour plus tard.

**L'extension de la cantine de jour** est toujours en attente d'une solution pour trouver un espace bureau de l'encadrement de la surveillance.

**Travaux zones publiques:** l'accès chapelle pour les PMR est en attente du verre pour la descente. La FSU demande pourquoi la réfection des pavés n'a été réalisée que jusqu'à la porte du hall. Les compléments sont prévus.

**Points de suivi issus du CHSCT du 10 novembre 2015.**

**Les fiches de poste présentées au CT Musées du 3 déc 2015 et les recrutements en cours ou à venir.**

**Fiche de poste administrateur de base de données documentaires.** Nouveau poste CHED ou Ingénieur d'étude prévu sur concours Sauvadet.

**Récolement: renforcement de l'équipe nécessaire.** Titularisation sur concours Sauvadet, sur poste existant.

**Responsable RH et suivi CHSCT:** pas d'AVP.

**Postes d'agents d'accueil et de surveillance:** 3 postes pour le musée demandés actuellement. **Initialement la demande portait sur 4 postes.** Le problème a été aggravé depuis novembre 2015 et l'obligation de présence de 2 agents à l'entrée (3 pour 2 en permanence). L'amplitude d'ouverture aux scolaires a été réduite (à partir de 10 heures et non plus 9 heures) et ce afin d'avoir des salles ouvertes avec des agents de surveillance à proximité. **A ces problèmes s'ajoutent les prochains départs à la retraite (3 dans l'année).**

**La direction du SCN doit être vigilante sur tous les départs à la retraite de l'année et la publication immédiate d'un AVP pour tous les postes vacants non pourvus à ce jour.**

Situation actuelle: le taux d'ouverture des salles est le suivant : 1/3 d'ouverture à 50%, 1/2 d'ouverture à 75%.

**Pour le domaine la situation est critique:** nous sommes passés de 10 à 6 agents entre 2010 et 2016. 8 postes ETP sont nécessaires plus 2 vacataires de week-end permanents (demande de 2 recrutements et 2 vacataires).

Un contrat au taux horaire de 50% est prévu pour un agent de nettoyage du domaine. Un CDI en uniforme a été obtenu et non une externalisation car l'uniforme a aussi un rôle pédagogique auprès des visiteurs du domaine. Par ailleurs une étude est en cours pour adapter le bunker proche du parking du personnel en WC du parc.

**Une discussion s'engage sur le plafond d'emploi du SCN -qui oscille selon les interlocuteurs entre 81 ou 85 ETP- et ses besoins réels, après adoption du nouvel organigramme. Il est nécessaire d'ajuster ce plafond d'emploi au nouvel organigramme.**

**Points de suivi issus du CHSCT spécial sûreté-sécurité du 24 novembre 2015.**

Un arbitrage sur le budget travaux urgent sécurité-sûreté (DG Pat) a eu lieu. La mécanisation intermédiaire de la grille parking existante est exclue, seul le projet définitif est toujours à l'ordre du jour. **Le budget spécial sûreté-sécurité de 165 000 plus 80 000 euros est arrivé le 6 mai 2016 seulement.** Enormément de retard sur le calendrier des urgences prévu il y a six mois.

Le gardiennage privé du chantier façades a été abandonné. Beaucoup trop cher.

Un point est réalisé sur les astreintes et leur rôle actuel dans la sécurité du SCN: COP: O à St Germain. NAS: tous les agents de surveillance du domaine, encadrement accueil et surveillance, plus NAS historique du jardin (encadrement). Double alarme donc en ce moment sur les douves (celles du musée et celle du chantier).

**Mise en place des zones de confinement en cas d'intrusion violente:**

Issues de secours cour intérieure: en cours de réalisation avec l'intervention de la société Argos. Ce choix a été fait en raison d'un problème de compatibilité électronique à résoudre (remplacement des serrures, barres anti-panique). Le problème électronique est non résolu, en attente. L'élaboration de consignes pour le personnel et le public est en cours. Les scénarii d'ouverture des salles et les exercices sont à adapter explique le secrétaire permanent du CHSCT.

La FSU a insisté sur l'urgence de **la mise en place d'un système d'alarme spécifique attentat ou intrusion violente** en novembre dernier. L'encadrement de la surveillance indique que ces signaux d'alerte seront réalisés via les postes téléphoniques et sans signal sonore pouvant provoquer un mouvement de panique du public situé à proximité puisque celui-ci doit être pris en charge par les agents de surveillance.

**Pourquoi le PC n'est-il toujours pas fermé?** Le problème est non résolu tant que les fonctions non prioritaires ne sont être réparties autrement ou sur d'autres agents du SCN.

**La sécurisation de la galerie boutique après l'escalier d'honneur** (fermeture de la porte) et l'équipement de barres anti-panique sur les autres portes sont prévus sur le budget arrivé le 6 mai dernier. Idem pour de l'autre côté de la cour (escalier agence) et l'entrée du secrétariat. Côté réserves, le passage au lecteur de badge est prévu. Mais dans quel délai?

**Avancement de l'organigramme des clés**, prélude à l'évolution des systèmes de sécurisation du SCN. Le lien entre conservation et surveillance doit s'opérer pour cadrer l'organigramme des clés. L'encadrement de la surveillance précise que ce travail sera achevé en fin d'année 2016.

**Un résumé des priorités sécurité-sûreté prévues avec l'arrivée du budget est fait par le secrétaire général à la demande de la FSU:** changements des serrures RDC, badges, sécurisation des réserves, mise en place des systèmes de fermeture des portes d'entrée des zones de confinement.

Un point est fait sur la nécessaire formation à ces questions de sécurité: le directeur d'établissement et le responsable sécurité ont été demandés en conférence avec M. Oberlis mais sans autres mesures annoncées. **La FSU note que cette réalité est contradiction avec les annonces faites en CT ministériel par Oberlis.** Il était prévu la mise en place de formation pour tous les agents volontaires, 6 mois après celle des directions d'établissements, en plus d'un suivi et d'un état des lieux des moyens humains avec le correspondant sûreté-sécurité. **Cet état des lieux devrait être l'occasion d'un rappel sur les recrutements nécessaires pour la surveillance musées et domaine.**

Les badges d'identification des personnels ont été réalisés. Avec note de service. Il doivent être portés. Une autre note pour parking et badge voiture a été diffusée.

**Beaucoup d'autres points sensibles n'ont pas pu être abordés ou réglés ce jour. Nous serons vigilants sur tous les points mis à l'ordre du jour et tout spécialement et comme annoncé en CT spécial Musées de fin 2015 sur les suites à donner à l'organigramme (fonctionnel), sur le suivi des agents en mobilité interne et sur la bataille des postes vacants à pourvoir, de même que sur les ouvertures possibles de nouveaux postes, en accord avec l'organigramme adopté en fin d'année 2015.**

Vos représentants SNAC-FSU

Michel Taphanel  
michel.taphanel@culture.gouv.fr

Marie-Hélène Thiault  
marie-helene.thiault@culture.gouv.fr

le 9 juin 2016